



Le Secrétaire  
du Comité de Bassin

**SEANCE DU COMITE DE BASSIN ARTOIS-PICARDIE**

**DU 06 DECEMBRE 2019**

—  
**122<sup>ème</sup> SEANCE**

Le Comité de Bassin ARTOIS-PICARDIE a tenu sa 122<sup>ème</sup> séance le 06 décembre 2019 au siège de l'Agence de l'Eau Artois Picardie, à Douai.

La séance était présidée par Monsieur André FLAJOLET, Président du Comité de Bassin Artois-Picardie,

**Suite à un dysfonctionnement de l'enregistrement des débats,  
ce procès verbal ne reprend pas l'intégralité des propos des intervenants.**

cy  
7

REPRESENTANTS DES COLLECTIVITES TERRITORIALES			
" Sous-collège "		CB	Mandats
Régions / Hauts de France	CAMBIER Guislain	Présent	
Régions / Hauts de France	DUJARDIN Jean-Marc	Présent	
Départements / Nord	VALOIS Patrick	Excusé	
Départements / Pas-de-Calais	DISSAUX Jean-Claude	Présent	
Départements / Aisne	VANNOBEL Bernadette	Présente	
Départements / Somme	HAUSSOULIER Stéphane	Excusé	
Communes rurales ou EPCI ayant compté dans le domaine de l'eau majoritairement composés de communes rurales / Littoral	ROUZE Thierry	Présent	
Communes rurales ou EPCI ayant compté dans le domaine de l'eau majoritairement composés de communes rurales	DEFLESSELLE Claude	Présent	
Communes rurales ou EPCI ayant compté dans le domaine de l'eau majoritairement composés de communes rurales	CLABAUT Philippe	Présent	
Communes rurales ou EPCI ayant compté dans le domaine de l'eau majoritairement composés de communes rurales	RAOULT Paul 1er Vice-Président CA	Présent	
Agglomérations > 100 000 ou EPCI ayant compétence dans le domaine de l'eau comportant au moins 1 agglo de plus de 100 000 hab	DALEUX Lise	Présente	
Agglomérations > 100 000 ou EPCI ayant compétence dans le domaine de l'eau comportant au moins 1 agglo de plus de 100 000 hab	DETOURNAY Alain	Présent	
Agglomérations > 100 000 ou EPCI ayant compétence dans le domaine de l'eau comportant au moins 1 agglo de plus de 100 000 hab	PATRIS Jacques	Présent	
Agglomérations > 100 000 ou EPCI ayant compétence dans le domaine de l'eau comportant au moins 1 agglo de plus de 100 000 hab / Littoral	RINGOT Bertrand	Excusé	
Communes du littoral	BALLET Alain	Excusé	
Communes du littoral	COLLAS-HURTREL Laurence	Excusée	
Communes du littoral	DACHICOURT Pierre-Georges	Excusé	
Communes ou groupements de com / Divers	MATHON Gilbert	Présent	
Communes ou groupements de com / Divers	COTEL Jacques	Excusé	Mandat à M.DEFLESSELLE
Communes ou groupements de com / Divers	THIEBAUT Véronique(en cours de remplacement)		
Communes ou groupements de com / Divers	FLAJOLET André - Président CE	Présent	
Communes ou groupements de com / Divers	LECLERCQ Jérôme	Présent	
Communes ou groupements de com / Divers	OGIEZ Gérard	Excusé	
Etablissements publics territoriaux de bassin	LENGLET Bernard	Présent	
Etablissements publics territoriaux de bassin	PARENTY Daniel	Excusé	Mandat M. CLABAUT
Etablissements publics territoriaux de bassin	LEVEUGLE Emmanuelle	Présente	
Etablissements publics d'aménagement et de gestion des eaux ou syndicats mixtes compté dans le domaine de l'eau	DEWYNTER Jean-Jacques nomination en cours de parution JO	Présent	
Etablissements publics d'aménagement et de gestion des eaux ou syndicats mixtes compté dans le domaine de l'eau	BOUFFART José	Présent	
Président d'une Commission Locale de l'Eau	FLAMENGT Georges	Présent	
Député	LECLABART Jean-Claude	Présent	
Sénateur	DAGBERT Michel	Excusé	Mandat à M.FLAJOLET

QA  
A

<b>REPRESENTANTS DES USAGERS</b>			
<b>" Sous-collège "</b>		<b>Séance</b>	<b>Mandats</b>
Agriculture	<b>BRAYER Charlotte</b>	Excusée	<i>Mandat à M. LEVEUGLE</i>
Agriculture	<b>HANNEBIQUE Pierre</b>	Excusé	
Agriculture	<b>LEVEUGLE Emmanuel</b>	Présent	
Agriculture	<b>FACT Olivier</b>	Présent	
Agriculture Biologique	<b>DECAYEUX Emmanuel</b>	Excusé	
Pêche maritime	<b>MONTASSINE Gérard</b>	Présent	
Batellerie	<b>LEPERCQ Christophe (en cours de remplacement)</b>		
Tourisme	<b>LEPINE Francis</b>	Présent	
Sylviculture	<b>ANSELIN Hubert</b>	Excusé	
Industrie	<b>LAGASSE Vincent</b>	Excusé	<i>Mandat à M. LEMAY</i>
Industrie	<b>ROBERT Clément</b>	Présent	
Industrie	<b>DELAUME Jacques</b>	Présent	
Industrie	<b>DESBUQUOIS Luc</b>	Excusé	
Industrie	<b>LEFEBVRE Jérôme</b>	Excusé	
Industrie	<b>LEMAY Patrick Vice-Président CB / 2nd Vice-</b>	Présent	
Industrie (indust. Portuaire)	<b>POIRIER Thierry</b>	Présent	
Industrie	<b>POULAIN Olivier</b>	Présent	
Industrie	<b>VANTYGHEM Thierry</b>	Excusé	<i>Mandat à M. ROBERT</i>
Producteurs d'Electricité	<b>SPADAVECCHIA Catherine</b>	Excusé	<i>Mandat à M. LENGLET</i>
Distributeurs d'Eau	<b>BENARD Didier</b>	Excusé	<i>Mandat à M. FLAJOLET</i>
Associations agréées de Pêche et de Protection du milieu aquatique	<b>SKIERSKI Daniel</b>	Présent	
Associations agréées de Pêche et de Protection du milieu aquatique	<b>CADET Jocelyne</b>	Présente	
Associations agréées de Défense des Consommateurs	<b>BULA Danièle</b>	Excusée	
Associations agréées de Défense des Consommateurs	<b>HIEN Jean-Pierre</b>	Présent	
Associations agréées de Défense des Consommateurs	<b>SIX Alain</b>	Présent	
Associations agréées de Protection de la Nature	<b>BARBIER Luc</b>	Présent	
Associations agréées de Protection de la Nature (littoral)	<b>BAZIN Danièle</b>	Excusée	<i>Mandat à M. BARBIER</i>
Associations agréées de Protection de la Nature	<b>TREDEZ Alain</b>	Présent	
Associations agréées de Protection de la Nature	<b>VERBRUGGHE Ginette</b>	Excusée	<i>Mandat à M. BARBIER</i>
Milieux Socio-Professionnels	<b>SAILLIOT Pascal</b>	Présent	
Personnes qualifiées	<b>PRZESZLO Yannick</b>	Excusé	
Personnes qualifiées	<b>DELELIS Annick</b>	Présent	<i>Mandat à M. Montassine</i>

## REPRESENTANTS DE L'ETAT ET DE SES ETABLISSEMENTS PUBLICS

" Sous-collège "			Mandats
Préfet de la Région NPDC Picardie(HDF), Préfet Coordonnateur de Bassin ou son représentant	<b>LALANDE Michel</b>	Excusé	
Directeur Interrégional de la mer Manche orientale-mer du Nord ou son représentant	<b>COUPU Jean-Marie</b>	Excusé	
Directeur Général Délégué du BRGM ou son représentant	<b>TOULHOAT Pierre</b>	Excusé	
Directeur Général de l'AFB ou son représentant	<b>AUBEL Christophe (structure en mutation)</b>	Excusé	
Directeur du Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres ou son représentant	<b>VINCE Agnès</b>	Excusée	Représentée par M. DEROO Sandrine
Directeur de TARS des HDF ou son représentant	<b>CHAMPION Etienne</b>	Excusé	Représentée par Mme CHÂTEAU Gaëlle
DRAAF HDF ou son représentant (intérim)	<b>MAURER Luc</b>	Excusé	
SGAR HDF ou son représentant	<b>DINDAR Céline</b>	Excusée	Représentée par M. BOOGHS Mathieu
Directeur Général de VNF ou son représentant	<b>GUIMBAUD Thierry</b>	Excusé	Représenté par M. FERET
DREAL HDF, délégué de Bassin ou son représentant	<b>TAPADINHAS Laurent</b>	Excusé	Représenté par Mme BARDY et accompagnée de M. PREVOST
DRFIP HDF et du département du Nord ou son représentant	<b>MORDACQ Frank</b>	Excusé	
Directeur Général de TIFREMER ou son représentant	<b>VINCENT Patrick</b>	Excusé	Représenté par M. HITIER
DIRECCTE HDF ou son représentant	<b>LAILLER BEAULIEU Michèle</b>	Excusé	
Directeur du Grand Port Maritime de Dunkerque ou son représentant	<b>RAISON Stéphane</b>	Excusé	Représenté par M. LEFRANC David
Directeur Général de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS) ou son représentant	<b>INTERIM DUREUIL Pierre (En cours de remplacement)</b>	Excusé	Représenté par M. DENIS (arrivée 10h30)
Directeur Général de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) ou son représentant	<b>LOMBARD Eric</b>	Excusé	

## REPRESENTANTS DU PERSONNEL

Représentant titulaire au CA	(En cours de remplacement)		
Représentant suppléant au CA	<b>LEFEBVRE Jean-Pierre</b>	Présent	

## Membres Consultatifs

Commissaire du Gouvernement auprès de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie	<b>PERCELAY Julie</b>	Excusée	
Agent comptable auprès de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie	<b>DOSIMONT Pascal</b>	Excusé	
Président du Comité de Bassin Artois-Picardie, Membre consultatif CA	<b>FLAJOLET André</b>	Présent	
Contrôleur Financier auprès de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie	<b>RAYMOND François</b>	Excusé	
Directeur Général de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie	<b>VATIN Thierry accompagné de : M. DESCAMPS, Mme MARTIN, Mme DERICQ, M. DOLLET, M. COURTECUISSÉ, M. EUVERTE, M. LABRUNE, M. PENISSON, Mme AUBERT, M. KERRAR, Mme LESSENS, M. VALIN, M. JOURDAN, Mme PONCET, Mme KUREK, Mme LECLERCQ, M. LESNIAK, Mme PASSE, M. KARPINSKI, M. BUIRE, Mme BOLZAN</b>	Présent	

## INTERVENANTS EXTERNES

Sénateur	<b>BIGNON Jérôme</b>	Excusé	
Animatrice SAGE Escaut	<b>LIEVAL Audrey</b>	Présent	

Caj  
A

N° DU POINT DE L'ORDRE DU JOUR	N° DE DELIB.	OBJET	ADOPTE	REFUSE	AMENDE	OBSERVATIONS
1		Approbation du procès-verbal du Comité de Bassin du 5 juillet 2019	X			Unanimité
2	19-B-019	ADOPTION DU REGLEMENT INTERIEUR REVISE DU COMITE DE BASSIN ARTOIS-PICARDIE(21352)	X			Unanimité Le règlement intérieur du Comité de Bassin est adopté par 53 voix en fonction du scrutin suivant : Membres inscrits : 77 Membres présents : 42 Mandats : 11 Votants : 53 Blancs : 0 Nuls : 0 Suffrages exprimés : 53
3	19-B-020	MODIFICATIONS DE DELIBERATIONS DU 11EME PROGRAMME D'INTERVENTION 2019-2024(21332)	X			Unanimité
5	19-B-021	ETAT DES LIEUX DES DISTRICTS HYDROGRAPHIQUES ESCAUT, SOMME ET COTIERS MANCHE MER DU NORD, MEUSE (PARTIE SAMBRE) SDAGE 2022-2027(21310)	X			2 voix contre : Monsieur TREDEZ, Madame DALEUX
	5.2	TABLEAU DE BORD DU SDAGE(21305)	X			1 abstention : Monsieur TREDEZ
	5.3	AVIS DU COMITE DE BASSIN SUR LA CLOTURE DE LA CONSULTATION DU PUBLIC MISE EN OEUVRE DANS LE CADRE DE LA DIRECTIVE CADRE SUR L'EAU(21358)	X			Unanimité
6	19-B-024	AVIS SUR LE PROJET DE SAGE ESCAUT(21324)	X			Ne participent pas au vote et au débat : FLAMENGT Georges Président de la CLE du SAGE ESCAUT PATRIS Jacques, Administrateur Syndicat SYMEA Unanimité
7		Avis sur la priorisation des ouvrages sur les cours d'eau	X			Avis favorable à l'unanimité (pas de délibération formelle).
8	19-B-025	AVIS SUR LA DEMANDE DE RECONNAISSANCE DU SYNDICAT MIXTE DE LA VALLEE DE LA HEM EN ÉTABLISSEMENT PUBLIC D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX(21368)	X			Ne participe pas au vote et au débat : BOUFFART José, Président du SYMVAHEM Unanimité

## Ordre du jour

### Points décisionnels

1. Approbation du procès-verbal du Comité de Bassin du 5 juillet 2019
2. Fonctionnement institutionnel : Révision du règlement intérieur du Comité de Bassin
3. Modifications de délibérations du 11<sup>ème</sup> Programme d'Intervention pour avis conforme du Comité de Bassin :
  - 3.1 - Montant des interventions financières de l'Agence pour le 11<sup>ème</sup> Programme d'intervention 2019-2024 ;
  - 3.2 - Modalité d'actualisation des zonages d'intervention et de redevances
  - 3.3 - Modifications techniques des délibérations du 11<sup>ème</sup> Programme d'intervention proposées par le Conseil d'Administration
4. Séance extraordinaire du Conseil d'Administration
  - 4.1 Adoption des délibérations du 11<sup>ème</sup> programme d'intervention modifiées après avis conforme du Comité de Bassin
  - 4.2 Révision du Règlement Intérieur du Conseil d'Administration
5. Etat des lieux et SDAGE
  - 5.1 Etat des lieux 2019
  - 5.2 Tableau de bord du SDAGE
  - 5.3 Document des enjeux et résultats de la consultation
6. Avis sur le document du SAGE Escaut
7. Rétablissement de la continuité - Priorisation des ouvrages sur les cours d'eau classés en liste 2
8. Demande de reconnaissance en EPAGE du SYMVAHEM
9. Reconnaissance en EPAGE du SYMCEA, SMBSelle et Ecaillon

### Points d'informations

10. Présentation du rapport « terres d'eau- terres d'avenir » de Frédérique Tufnell (députée de Charente- Maritime) et Jérôme Bignon (Sénateur de la Somme)
11. Point d'information sur la politique jeunesse
12. Point d'avancement de la dématérialisation des dossiers d'Instance
13. Plan d'action relatif à la gestion quantitative de l'eau dans les Hauts-de-France
14. Calendrier des instances 2020

15. Projets de procès-verbal :

15.1 - Commission Permanente Eau et Agriculture du 20 septembre 2019

15.2 - Commission Permanente Action Internationale et Développement Durable 8 novembre 2019 (envoi dématérialisé)

15.3 - Commission Permanente Milieu Naturel et Planification 22 novembre 2019 (envoi dématérialisé)

## OUVERTURE DE LA SEANCE

Monsieur le Président André FLAJOLET, ouvre la séance à 09h34.

## POINTS DECISIONNELS

### 1 - APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU COMITE DE BASSIN DU 05 JUILLET 2019

M. FLAJOLET demande si des observations sont à exprimer sur la rédaction du procès-verbal du 05 juillet 2019.

M. HIEN mentionne avoir demandé une précision sur la « maîtrise d'ouvrage déléguée » pour les travaux d'assainissement non-collectif suite au Comité de Bassin du 05 juillet. Il indique avoir reçu une réponse écrite de Monsieur GALTIER, précisant les conditions de subventions et l'en remercier.

*Le procès-verbal du Comité de Bassin du 05 juillet 2019 est adopté à l'unanimité*

## 2 – FONCTIONNEMENT INSTITUTIONNEL

### 2.1 – REVISION DU REGLEMENT INTERIEUR DU COMITE DE BASSIN

Madame MARTIN explique les éléments de révision du règlement intérieur du Comité de Bassin, conformément au point de présentation.

Pas de remarque.

*La délibération « ADOPTION DU REGLEMENT INTERIEUR REVISE DU COMITE DE BASSIN  
ARTOIS-PICARDIE »*

*n°19-B-019*

*est adoptée à l'unanimité par vote à main levée selon le décompte de voix suivant :*

Le règlement intérieur du Comité de Bassin est adopté par 53 voix en fonction du scrutin suivant :

- Membres inscrits : 77
- Membres présents : 42
- Mandats : 11
- Votants : 53
- Blancs : 0
- Nuls : 0
- Suffrages exprimés : 53





Parmi les modifications du règlement intérieur, est actée la décision d'établissement relative aux règles applicables aux déplacements des membres des instances.

### **3 – MODIFICATION DE DELIBERATIONS DU 11EME PROGRAMME D'INTERVENTION POUR AVIS CONFORME DU COMITE DE BASSIN**

**M. DOLLET** présente, en référence au dossier de séance, les éléments du point n°3 relatif à la modification de délibérations du 11<sup>ème</sup> programme d'intervention pour avis conforme du Comité de Bassin suite au courrier de saisine du Conseil d'Administration.

**M. FLAJOLET** indique qu'il s'agit d'une simplification administrative.

**M. VATIN** précise que les modifications apporteront plus de souplesse au Conseil d'Administration.

#### **Remarques et débats :**

**M. TREDEZ** demande à ce que des éléments de langage plus simples soient utilisés afin d'aider les collectivités.

**M. BARBIER** demande à rester vigilant sur les durées d'engagements qui seront pris pour les dossiers d'aides.

**M. LENGLET** rappelle l'importance des SAGE dans le dispositif eau.

**M. FLAJOLET** indique que la première préoccupation des citoyens, avant l'emploi, est maintenant la problématique de l'eau.

#### **« MODIFICATION DE DELIBERATIONS DU 11EME PROGRAMME D'INTERVENTION 2019-2024 »**

**(n°19-B-020)**

**est adoptée à l'unanimité par le Comité de Bassin donnant ainsi un avis conforme aux modifications proposées.**

### **4 – SEANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Cf Procès-Verbal du Conseil d'Administration du 06 décembre 2019.

#### **5.1 – ETAT DES LIEUX ET SDAGE**

**M. EUVERTE** présente, en référence au dossier de séance, les éléments du point n°5.1 relatif à l'état des lieux du SDAGE.

Arrivée de Monsieur Denis (10h30)



**Remarques et Débats :**

**M. LENGLET** indique qu'il s'agit d'un travail colossal qui va servir de base pour la réalisation du prochain SDAGE.

**M. FAICT** mentionne être favorable à la réinjection de l'eau des rivières dans les nappes.

**M. TREDEZ** indique être contre l'idée de nouvelles MEFM et s'interroge quant à la modification du thermomètre.

**M. RAOULT** montre son agacement quant aux activités économiques qui malgré l'arrêté sécheresse, n'adaptent pas leur consommation à la situation.

**M. VATIN** précise qu'il faut valoriser ce qui a été fait. Il rappelle que l'eau n'est pas une ressource infinie. Il indique que les SAGE ont bien leur place dans les projets de territoire.

**M. BARBIER** souligne que la pédagogie n'est pas toujours suffisante.

**Mme BARDY** indique qu'une étude sur la vulnérabilité est lancée, dont les résultats vont être utilisés pour l'élaboration du SDAGE.

**La délibération « ETAT DES LIEUX DES DISTRICTS HYDROGRAPHIQUES ESCAUT, SOMME ET COTIERS MANCHE MER DU NORD, MEUSE (PARTIE SAMBRE) SDAGE 2022-2027 »**

**(n°19-B-021)**

**est adoptée par le Comité de Bassin  
2 voix contre : Monsieur TREDEZ, Madame DALEUX**

**5.2 TABLEAU DE BORD DU SDAGE**

**Mme AUBERT** présente les éléments du point n°5.2. relatif au tableau de bord du SDAGE.

**Remarques et Débats :**

**M. FAICT** mentionne que le suivi du pourcentage de sols nus en hiver et sans objet du fait que la directive nitrate oblige à couvrir les sols en période hivernale.

**M. TREDEZ** souligne le manque d'accessibilité des données par le grand public.

**La délibération « TABLEAU DE BORD DU SDAGE »**

**(n°19-B-022)**

**est adoptée par le Comité de Bassin  
1 Abstention Monsieur TREDEZ**

### 5.3 DOCUMENT DES ENJEUX ET RESULTATS DE LA CONSULTATION

M. EUVERTE présente les éléments du point n°5.3 relatif au document des enjeux et résultats de la consultation.

Remarques et Débats :

M. DEFLESSELLE souhaite avoir des informations sur le stockage d'eau.

M. EUVERTE précise que l'idée de stockage de l'eau est régulièrement citée lors de la consultation pour des activités économiques type « moulin ». L'objectif est de maintenir un stockage d'eau lors des périodes d'étiage, soit par les activités récréatives, telles que les activités de canoé kayak.

**La délibération « AVIS DU COMITE DE BASSIN SUR LA CLOTURE DE LA CONSULTATION DU PUBLIC MISE EN ŒUVRE DANS LE CADRE DE LA DIRECTIVE CADRE SUR L'EAU »**

**(n°19-B-023)**

**est adoptée à l'unanimité par le Comité de Bassin**

### 6- AVIS SUR LE DOCUMENT DU SAGE ESCAUT

Monsieur FLAMENGT président du SAGE, fait l'introduction du SAGE ESCAUT et remercie le personnel de l'agence et notamment Monsieur BUIRE pour leur contribution à l'élaboration de ce document.

Madame LIEVAL présente les éléments du point n°6 relatif à l'avis sur le document du SAGE ESCAUT.

Pas de remarque.

**La délibération « AVIS SUR LE PROJET DE SAGE ESCAUT »**

**(n°19-B-024)**

**est adoptée à l'unanimité par le Comité de Bassin**

Ne participent pas au vote et au débat :

FLAMENGT Georges

Président de la CLE du SAGE Escaut

PATRIS Jacques,

Administrateur Syndicat SYMEA

**7- RETABLISSEMENT DE LA CONTINUITÉ  
PRIORISATION DES OUVRAGES SUR LES COURS D'EAU CLASSES EN LISTE 2**

**M. PREVOST** présente, en référence au point 7 du dossier de séance, le rétablissement de la continuité.

Avis favorable du Comité de Bassin, pas de délibération formelle.

**8 – DEMANDE DE RECONNAISSANCE EN EPAGE DU SYMVAHEM**

**M. PREVOST** présente, en référence au point 8 du dossier de séance, la demande de reconnaissance en EPAGE du SYMVAHEM.

*La délibération « DEMANDE DE RECONNAISSANCE EN EPAGE DU SYMVAHEM »  
(n°19-B-025)*

*est adoptée à l'unanimité par le Comité de Bassin*

Ne participe pas au vote et au débat :  
BOUFFART José, Président du SYMVAHEM

**9 – RECONNAISSANCE EN EPAGE DU SYMCEA SMBSELLE ET ECAILLON**

Le point est supprimé de l'ordre du jour, le dossier n'étant pas complet pour une présentation en instance.

**POINTS D'INFORMATIONS**

**10 – PRESENTATION DU RAPPORT « TERRE D'EAU – TERRE D'AVENIR » DE  
FREDERIQUE TUFNELL (DEPUTEE DE CHARENTE MARITIME ET JEROME  
BIGNON (SENATEUR DE LA SOMME)**

**M. VATIN** présente, en référence au point 10 du dossier de séance, le rapport « terre d'eau – terre d'avenir ».

**11 – POINT D'INFORMATION SUR LA POLITIQUE JEUNESSE**

**Mme DERICQ** présente, en référence au point 11 du dossier de séance, le point d'information sur la politique jeunesse.

**M. FLAJOLET** suggère qu'un prochain Comité de Bassin commence par le Parlement des Jeunes pour l'eau.

ay  
B

## 12 – POINT D'AVANCEMENT DE LA DEMATERIALISATION DES DOSSIERS D'INSTANCES

Mme MARTIN présente, en référence au point 12 du dossier de séance, le point d'avancement de la dématérialisation des dossiers d'instances.

## 13 – PLAN D'ACTION RELATIF A LA GESTION QUANTITATIVE DE L'EAU DANS LES HAUTS DE FRANCE

Mme BARDY présente, en référence au point 13 du dossier de séance, le plan d'action relatif à la gestion quantitative de l'eau dans les Hauts de France.

## 14 – CALENDRIER DES INSTANCES 2020

Une modification est à prendre en considération : le Conseil d'Administration du 03 juillet aura lieu à 10h00 au lieu de 14h00.

Pas de remarque.

## 15 – PROJETS DE PROCES VERBAL

Les procès-verbaux non inclus dans le dossier de séance seront envoyés ultérieurement en dématérialisation.

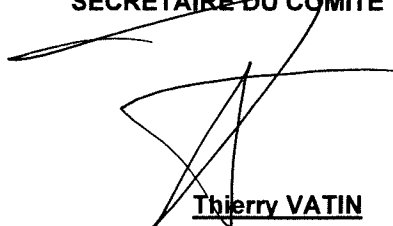
M. FLAJOLET remercie les membres du Comité de Bassin. Il clôt la séance à 12h46.

LE PRESIDENT DU COMITE DE BASSIN



André FLAJOLET

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE  
SECRETARE DU COMITE DE BASSIN



Thierry VATIN

af  
